

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

JMH CONSEIL
8, rue de la Michodière
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Collectis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 4.2.13 « Reconnaissance du chiffre d'affaire » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 6 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

JMH CONSEIL



Vincent Corrège

ERNST & YOUNG et Autres



Franck Sebag



Société anonyme au capital de 1.758.931 euros

réparti en 35.178.614 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 8 rue de la Croix Jarry

75013 Paris

428 859 052 RCS Paris

COMPTES ANNUELS

POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

1.	BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 – ACTIF	4
2.	BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 – PASSIF	5
3.	COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015	6
4.	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	7
	4.1 Présentation de la Société et faits significatifs de l'exercice 2015	7
	4.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation	7
	4.2.1 Immobilisations incorporelles	8
	4.2.2 Immobilisations corporelles	8
	4.2.3 Immobilisations financières	8
	4.2.4 Stocks	8
	4.2.5 Créances	8
	4.2.6 Disponibilités	9
	4.2.7 Subventions et avances conditionnées	9
	4.2.8 Provisions pour risques et charges	9
	4.2.9 Engagements envers les salariés	9
	4.2.10 Opérations en devises	9
	4.2.11 Dettes	9
	4.2.12 Plan de souscription d'actions	9
	4.2.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires	9
	4.2.14 Crédit d'impôt recherche	10
	4.2.15 Résultat par action	10
	4.2.16 Résultat dilué par action	10
	4.3 Notes relatives au bilan	10
	4.3.1 Variation des immobilisations	10
	4.3.2 Variation des amortissements	11
	4.3.3 Stocks et en-cours	11
	4.3.4 Etat des créances par échéances	12
	4.3.5 Produits à recevoir	12
	4.3.6 Autres fonds propres	12
	4.3.7 Provisions et Dépréciation	13
	4.3.8 Etat des dettes par échéances	13
	4.3.9 Charges à payer	14
	4.3.10 Capital social	14
	4.3.11 Instruments financiers donnant accès au capital	14
	4.3.12 Variation des capitaux propres	15
	4.3.13 Entreprises liées	16
	4.3.14 Charges constatées d'avance	16
	4.3.15 Produits constatés d'avance	17
	4.4 Notes relatives au compte de résultat	17
	4.4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	17
	4.4.2 Autres produits d'exploitation	17
	4.4.3 Charges de personnel	17
	4.4.4 Frais de recherche et développement	17

<i>4.4.5 Résultat financier et exceptionnel</i>	18
<i>4.4.6 Impôts sur les bénéfices</i>	19
4.5 Engagements hors bilan	19
4.6 Effectifs moyens	19
4.7 Rémunération des organes de direction	20
4.8 Evènements postérieurs à la clôture	20
4.9 Filiales et participations	20

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 – ACTIF

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2015			31 décembre 2014
	Brut	Amort, provisions	Net	Net
ACTIF				
Marques	66 703	-	66 703	66 703
Logiciels informatiques	368 088	307 602	60 486	12 259
Brevets	4 386 357	3 506 260	880 097	1 013 615
Licences biologiques	36 083	36 083	-	-
Fonds commercial	18 003 392	8 416 064	9 587 328	9 587 328
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	643 798
Immobilisations incorporelles	22 860 622	12 266 009	10 594 614	11 323 702
Terrains	-	-	-	-
Constructions - <i>Installations générales</i>	2 548 082	1 701 584	846 499	1 166 861
Installations techniques, matériels	3 413 174	2 453 059	960 115	231 298
Installations générales, agencements	17 585	13 112	4 473	1 863
Matériel de bureau et informatique, mobilier	289 221	185 184	104 037	39 113
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6 268 063	4 352 938	1 915 124	1 439 134
Titres de participations	9 915	9 906	9	9 907
Créances rattachées aux participations	36 376 000	-	36 376 000	-
Autres immobilisations financières	722 680	-	722 680	660 919
Immobilisations financières	37 108 594	9 906	37 098 688	670 826
Total actif immobilisé	66 237 279	16 628 853	49 608 426	13 433 662
Matières premières	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-
Consommables	157 589	-	157 589	135 012
Marchandises	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Stocks	157 589	-	157 589	135 012
Avances et acomptes versés sur commandes		-		
Clients et comptes rattachés	6 057 988	231 039	5 826 949	7 584 089
Autres créances	19 359 387	1 131 122	18 228 265	21 881 660
Créances	25 417 375	1 362 161	24 055 214	29 465 748
Valeurs mobilières de placement	30 361 385	-	30 361 385	15 536 175
Liquidités	260 259 997	-	260 259 997	93 613 167
Divers	290 621 382	-	290 621 382	109 149 342
Total actif circulant	316 196 346	1 362 161	314 834 185	138 750 102
Charges constatées d'avance	3 817 568	-	3 817 568	884 967
Ecart de conversion - Actif	237 454	-	237 454	61 729
Comptes de régularisation	4 055 022	-	4 055 022	946 696
TOTAL DEL'ACTIF	386 488 647	17 991 014	368 497 634	153 130 460

2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 – PASSIF

PASSIF	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capital social	1 758 931	1 472 336
Primes d'émission, de fusion, d'apport	395 909 313	195 416 216
Réserve légale	-	-
Réserves réglementées	58 394	63 894
Autres réserves	-	-
Dévolution	-	-
Report à nouveau	(115 744 697)	(118 576 227)
Résultat net de l'exercice	11 370 668	2 831 531
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total des capitaux propres	293 352 609	81 207 750
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Autres fonds propres	1 838 650	1 781 299
Autres fonds propres	1 838 650	1 781 299
Provisions pour risques	821 246	533 296
Provisions pour charges	369 061	242 114
Total des provisions pour risques et charges	1 190 307	775 410
Emprunts et crédits bancaires	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 292 019	6 303 007
Dettes fiscales et sociales	10 251 866	3 439 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	1 858 318	514 546
Total des dettes	17 402 203	10 256 949
Produits constatés d'avance	53 945 822	58 694 910
Ecarts de conversion - Passif	768 042	414 143
Divers	54 713 864	59 109 053
TOTAL DU PASSIF	368 497 634	153 130 460

3. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Ventes de marchandises		-
Production de biens et services	52 671 168	22 706 204
Autres produits des activités annexes		-
Chiffre d'affaires net	52 671 168	22 706 204
Subventions d'exploitation	365 286	1 309 270
Reprises sur provisions et transferts de charges	373 142	637 936
Autres produits	121 141	910
Produits d'exploitation (Sous total I)	53 530 736	24 654 321
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 461 172	955 284
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	(22 576)	39 963
Autres achats et charges externes	16 475 049	12 709 869
Impôts et taxes assimilées	819 791	533 980
Salaires et traitements	6 547 826	6 725 824
Charges sociales	15 372 407	3 557 626
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
<i>sur immobilisations : dotations aux amortissements</i>	1 055 286	667 490
<i>sur actif circulant : dotations aux provisions</i>	9 067 791	-
Autres charges de gestion courante	2 265 215	2 696 136
Total des charges d'exploitation (Sous total II)	53 041 959	27 886 173
R.1. Résultat d'exploitation (I-II)	488 777	(3 231 853)
Autres intérêts et produits assimilés	1 681 972	798 580
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 392	37 809 982
Différences positives de change	7 387 893	6 147 209
Total des produits financiers (Sous total III)	9 080 256	44 755 770
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	190 163	61 729
Intérêts et charges assimilés	192 836	(1 416)
Différences négatives de change	1 470 080	109 312
Total des charges financières (Sous total IV)	1 853 080	169 625
R.2. Résultat financier (III-IV)	7 227 177	44 586 146
R.3. Résultat courant avant impôts (R.1+R.2)	7 715 954	41 354 293
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 541	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	262 420	1 699 500
Reprises sur provisions et transferts de charges	762 122	670 320
Total des produits exceptionnels (Sous total V)	1 036 084	2 369 820
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	66 264	16 617
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 967 234	44 216 228
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	386 625	432 000
Total des charges exceptionnelles (Sous total VI)	2 420 124	44 664 845
R.4. Résultat exceptionnel (V-VI)	(1 384 040)	(42 295 025)
R.5. Résultat avant impôt (R.3+R.4)	6 331 913	(940 732)
Impôts sur les sociétés (VII)	(5 038 754)	(3 772 262)
Résultat de l'exercice (R.5+VII)	11 370 668	2 831 531
Nombres d'actions ordinaires	35 178 614	29 446 721
Résultat par actions	0,32	0,10

4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.1 Présentation de la Société et faits significatifs de l'exercice 2015

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Nous sommes une entreprise spécialisée dans l'ingénierie du génome et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits dans le domaine émergent de l'immuno-oncologie. Nos produits candidats, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CAR, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cancers. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d'autres applications thérapeutiques, et cherchons, au sein de notre filiale Collectis Plant Sciences, à développer des produits alimentaires plus sains pour une population en croissance.

Le plan de restructuration mis en œuvre en 2014 c'est notamment traduit par l'arrêt de l'activité du pôle Outils et Services dont le point final a été la cession de la filiale suédoise Collectis AB effective le 29 août 2014.

Aujourd'hui, Collectis a achevé cette phase de recentrage et est désormais focalisée sur les deux pôles Thérapeutique (immunothérapies fondées sur les cellules CAR T ingénierées) et Plantes.

Au mois de février 2014, Collectis S.A. a signé un accord de collaboration avec Servier. Ce partenariat comprend le développement et potentiellement la commercialisation de UCART19, le premier candidat médicament en développement chez Collectis. L'accord inclut également un programme de recherche, de développement et potentiellement de commercialisation pour cinq autres candidats médicaments ciblant le traitement de tumeurs solides.

Au mois de juin 2014, la conclusion d'une série d'accords avec Thermo Fisher Scientific portant sur les applications des nucléases effectrices TAL sous la marque TALEN™. Collectis obtient une licence mondiale au titre des droits de propriété intellectuelle détenus par Thermo Fisher sur les nucléases TAL, dans le domaine thérapeutique, ainsi que pour la commercialisation des produits et services TALEN™ de sa filiale Collectis Bioresearch, et dans le domaine de la biotechnologie végétale pour la R&D.

En 2014, nous avons signé avec Pfizer un accord de collaboration mondiale dans le domaine de l'oncologie pour développer des produits d'immunothérapie fondés sur des lymphocytes T

ingénierés avec des Récepteurs Antigéniques Chimériques (CAR-T) dirigés contre des cibles choisies

Le 30 mars 2015, nous avons émis 5 500 500 actions (American Depositary Shares) sur le Nasdaq pour un montant de €211,5 million d'euros. Les charges liées à l'introduction en bourse en été imputées en prime d'émission pour 16.735k€.

En 2015, Collectis a signé un avenant de l'accord de collaboration Servier, dans lequel Servier exerce son option de licence exclusive et mondiale pour UCART 19, une thérapie allogénique fondée sur des cellules CART-T ciblant les tumeurs hématologiques et qui est sur le point d'entrer en phase 1 de développement. Cette opération a donné lieu à l'encaissement de 38.2 millions d'euros et la reconnaissance de 18.8 million d'euros en chiffre d'affaires.

Pfizer et Servier ont également conclu un accord de licence et de collaboration mondiale exclusive pour co-développer et commercialiser UCART19.

Nous avons également conclu des alliances de recherche et de développement à la fois Weill Cornell Medical College et l'Université du Texas MD Anderson Cancer Center qui visent à développer des immunothérapies ciblées pour les patients souffrant de tumeurs liquides. L'alliance avec l'Université du Texas MD Anderson Cancer Center concerne UCARTCS1, UCART22, UCART38 dans ALL cellules T (leucémie lymphocytaire aiguë) et UCART123 dans une maladie rare non curable BPDCN Tumeur des cellules dendritiques) et l'alliance avec Weill Cornell Medical Collège ne concerne que UCART123

Fin Aout 2015, la société ECTYCELL fille de Collectis a fusionné avec la société Collectis Bioresearch fille de Collectis avec un effet rétroactif au 01 Janvier 2015. Cette fusion a engendrée un Mali Technique de 8.416 k€.

En décembre 2015 la société Collectis Bioresearch a été absorbée par Collectis avec un effet rétroactif au 01 janvier 2015. Cette fusion a générée un Boni de fusion de 2.045 k€. Le Mali technique constaté lors de la fusion de ECTYCELL vers Collectis Bioresearch a été déprécié en totalité sur Collectis, soit pour un montant de 8.416 k€.

Enfin, la stratégie mise en place par le management de Collectis consiste à exploiter le potentiel transformant de nos technologies de modification génique ciblée et de notre expertise, par le biais de deux plateformes de produits : notre plateforme d'ingénierie cellulaire conçue pour délivrer des produits thérapeutiques et notre plate-forme d'ingénierie de plantes conçue pour fournir des aliments plus sains à une population croissante.

4.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice 2015 sont présentés selon les règles et méthodes du Plan Comptable Général 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

4.2.1 Immobilisations incorporelles

La Société n'immobilise pas de frais de recherche et développement. L'intégralité des coûts de recherche est affectée en charges au compte de résultat. Toutefois, les frais de dépôt et de protection des brevets qui restent immobilisés sont amortis linéairement sur une durée de 10 à 20 ans.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les marques et les brevets.

- Les logiciels sont amortis linéairement sur 1 à 3 ans.
- Les marques sont immobilisées à leur valeur historique. Elles n'ont pas été réévaluées depuis leur inscription dans les comptes au coût historique.
- Les frais de dépôt de brevets immobilisés sont amortis linéairement une durée de 10 à 20 ans.
- Les brevets acquis sont immobilisés et amortis sur la durée d'utilité de ces derniers au moment de l'acquisition.

Les immobilisations incorporelles peuvent faire l'objet d'une dépréciation au cas par cas, lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. Les dépréciations sont directement inscrites à l'actif en diminution de la valeur des éléments correspondants.

4.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique (Prix d'achat et frais accessoires)

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et selon la méthode des composants en fonction de la durée de vie restante. Les taux pratiqués sont les suivants :

- | | |
|---------------------------|---------------|
| - Matériel de laboratoire | de 3 à 15 ans |
| - Matériel de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier de bureau | 10 ans |

4.2.3 Immobilisations financières

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- Les titres de participation ;

Les titres de participation correspondent aux titres des filiales détenus par la Société. Ces entités sont présentées dans le tableau des filiales et participations.

La valeur brute des titres de participations est constituée du coût d'achat de ces titres. Les frais d'acquisition sont pris en charge l'année où ils interviennent. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

- Les dépôts et cautionnements ;

- Les actions propres : La valeur d'inventaire des actions propres est constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice. Une dépréciation doit être constatée si cette valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie liés à la location des locaux.

4.2.4 Stocks

Consommables de production

Le stock de consommables de production (produits pharmaceutiques, chimiques, etc.) est valorisé aux prix d'achat moyen pondéré.

Dépréciation des stocks

Chaque catégorie de stocks fait l'objet d'un examen détaillé portant à la fois sur les volumes et la qualité des stocks et si nécessaire, des dépréciations sont constituées pour tenir compte des risques de non utilisation, de péremption.

4.2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont dépréciées en fonction du risque évalué.

4.2.6 Disponibilités

Les disponibilités sont composées de liquidités sur des comptes courants bancaires, de valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme.

4.2.7 Subventions et avances conditionnées

La Société bénéficie d'aides publiques sous forme de subventions d'exploitations ou d'avances conditionnées.

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres »

4.2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

4.2.9 Engagements envers les salariés

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements de retraite et assimilés au titre des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail au 31 décembre 2015 ont été évalués par une méthode statistique.

Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la Société est constitué de la somme des engagements individuels.

Les engagements envers les salariés ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en engagement hors bilan.

4.2.10 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque, pour leur totalité.

4.2.11 Dettes

Les dettes sont évaluées à leur montant nominal.

4.2.12 Plan de souscription d'actions

L'attribution non gratuite de BSA ou BSPCE est inscrite dans les capitaux propres dans la rubrique « Primes d'émission, de fusion et d'apport » au prix d'attribution de ces bons.

Lors de l'exercice de ces bons, la création des actions sous-jacentes est réalisée par une augmentation de capital classique.

4.2.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Accords de collaboration et licences

Le Groupe a conclu des accords de collaboration en matière de recherche qui peuvent inclure des avances non remboursables, la vente de droits d'accès à la technologie, des paiements d'étape et des redevances. En outre, le Groupe accorde des licences sur sa technologie à des tiers, ce qui peut faire partie des accords de collaboration de recherche.

Les avances non remboursables sont différées et comptabilisées en chiffre d'affaires de façon étalée sur la période de l'accord de collaboration. Les ventes de technologie en vertu d'accords non résiliables, non remboursables et à prix fixe sont comptabilisées une fois que la technologie est livrée à la contrepartie et que le Groupe ne dispose plus d'un accès exclusif à cette technologie.

Les paiements d'étape représentent des montants reçus de partenaires au sein de ces accords de collaboration. Leur perception dépend de la réalisation de certains objectifs scientifiques, réglementaires ou commerciaux. Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à leur règlement par le tiers devant être levées par le Groupe. Les faits générateurs peuvent être des résultats scientifiques obtenus par le Groupe ou par le client ou encore des approbations réglementaires ou la commercialisation de produits issus des travaux de développement réalisés dans le cadre de l'accord.

Les produits résultant des redevances découlent, selon les termes contractuels, du droit du Groupe à un pourcentage des ventes de produits réalisées par ses contreparties. Ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement selon les termes de l'accord de collaboration lorsque les ventes peuvent être déterminées de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Les produits résultant des redevances de licences sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée des accords de licences.

Vente de produits et de services

Les produits provenant de la vente de produits et de services sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les commandes en cours d'exécution sont enregistrées en stocks. Le Groupe propose également à des clients des services de recherche qui sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les services sont rendus, soit en fonction du temps passé, soit de façon proportionnelle sur la durée du contrat en cas de paiement d'un montant fixe.

4.2.14 Crédit d'impôt recherche

Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être imputé sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le poste « Impôts sur les sociétés ».

4.2.15 Résultat par action

Le résultat par action est calculé à partir du résultat et du nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

4.2.16 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat et du nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

4.3 Notes relatives au bilan

4.3.1 Variation des immobilisations

Montants exprimés en euros	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
		par acquisitions, créations, apports	par cessions à des tiers ou mises hors service	Transferts par virement de poste à poste		
Marques	66 703	-	-	-	-	66 703
Logiciels informatiques	297 075	71 812	799	-	-	368 088
Brevets	4 386 357	-	-	-	-	4 386 357
Licences biologiques	36 083	-	-	-	-	36 083
Fonds commercial	9 587 328	8 416 064	-	-	-	18 003 392
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	643 798	-	643 798	-	-	-
Immobilisations incorporelles	15 017 344	8 487 876	644 597	-	-	22 860 622
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions - Installations générales	2 381 389	166 694	-	-	-	2 548 082
Installations techniques, matériels	2 348 214	1 467 603	402 644	-	-	3 413 174
Installations générales, agencements	7 207	10 379	-	-	-	17 585
Matériel de bureau et informatique, mobilier	387 851	175 683	274 313	-	-	289 221
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5 124 660	1 820 359	676 956	-	-	6 268 063
Titres de participations	19 424 127	8	19 414 220	-	-	9 915
Créances rattachées aux participations	-	36 376 000	-	-	-	36 376 000
Autres immobilisations financières	660 918	45 078 072	45 016 311	-	-	722 680
Immobilisations financières	20 085 045	81 454 080	64 430 531	-	-	37 108 595
Total	40 227 049	91 762 315	65 752 084	-	-	66 237 280

La diminution des titres de participation provient de l'annulation des titres Collectis Bioresearch (19 414 k€) à la suite de la fusion absorption de Collectis Bioresearch par la Société avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

L'augmentation des autres immobilisations financières provient du reclassement du compte courant Calyxt en avances consolidables.

4.3.2 Variation des amortissements

Montants exprimés en euros	Amortissements cumulés au 01/01/2015	Dotations de l'exercice *	Dépréciation	Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Amortissements cumulés au 31/12/2015
Marques	-	-	-	-	-
Logiciels informatiques	284 816	22 786	-	-	307 602
Brevets	3 372 742	133 518	-	-	3 506 260
Licences biologiques	36 083	-	-	-	36 083
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	3 693 642	156 304	-	-	3 849 945
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1 214 528	487 056	-	-	1 701 584
Installations techniques, matériels	2 116 916	612 523	-	276 380	2 453 059
Installations générales, agencements	5 344	7 768	-	-	13 112
Matériel de bureau et informatique, mobilier	348 737	62 569	-	226 122	185 184
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 685 525	1 169 916	-	502 501	4 352 938
Total	7 379 167	1 326 220	-	502 501	8 202 883

*Les dotations de l'exercice incluent les amortissements cumulés au 01/01/2015 de Collectis Bioresearch

4.3.3 Stocks et en-cours

Montants exprimés en euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Matières premières	-	-
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Consommables	157 589	135 012
Travaux à façon	-	-
Marchandises	-	-
Montant brut	157 589	135 012
Dépréciation	-	-
Montant net	157 589	135 012

4.3.4 Etat des créances par échéances

<i>Montants exprimés en euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	36 376 000	-	36 376 000
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	722 680	-	722 680
Total créances sur actif immobilisé	37 098 680	-	37 098 680
Clients et comptes rattachés	6 057 988	6 057 988	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances	314 428	314 428	-
Personnel et comptes rattachés	4 546	4 546	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40	40	-
Crédit d'impôt recherche	8 227 319	8 227 319	-
Taxe sur la valeur ajoutée	461 427	461 427	-
Autres impôts taxes et versements assimilés	20 650	20 650	-
Subventions à recevoir	1 980 749	1 980 749	-
Groupe et associés	8 350 225	8 350 225	-
Débiteurs divers	-	-	-
Charges constatées d'avance	3 817 568	3 817 568	-
Produits à recevoir	-	-	-
Total créances sur actif circulant	29 234 943	29 234 943	-
Total	66 333 622	29 234 943	37 098 680

Les créances clients s'expliquent en partie par des paiements attendus de Pfizer, Servier et Lonza.

4.3.5 Produits à recevoir

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Créances clients et comptes rattachés	1 796 919	1 546 066
Autres créances	395 659	579 648
Disponibilité	272 729	99 975
Total	2 465 307	2 225 689

Les créances clients correspondent à des factures à établir, et les disponibilités sont des intérêts courus à recevoir.

4.3.6 Autres fonds propres

Les « Autres fonds propres » d'un montant de 1.838.650 euros sont constitués d'emprunts conditionnés.

4.3.7 Provisions et Dépréciations

Montants exprimés en euros	Montant au début de l'exercice	Apports par voie de fusion au 01-01-2015	Dotations de l'exercice	Transfert	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
					Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-	-
Total provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour litiges	471 567	228 318	296 700	-	253 806	178 194	564 585
Provision pour restructuration	242 114	472 869	56 221	409 211	23 919	306 203	31 871
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour perte de change	61 729	5 750	180 258	-	-	10 392	237 345
Provision pour risque et charges exceptionnels	-	19 316	337 190	-	-	-	356 506
Total provisions pour risques et charges	775 410	726 253	870 369	409 211	277 725	494 789	1 190 307
Dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	8 416 064	-	-	-	8 416 064
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation des stocks et en cours	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation des comptes clients	-	50 216	246 908	-	66 085	-	231 039
Dépréciation des comptes du groupe	-	-	33 704	-	-	8 634	25 070
Dépréciation des immobilisations financières	19 414 220	-	9 906	19 414 220	-	-	9 906
Autres dépréciations	-	1 106 052	67 629	-	-	67 629	1 106 052
Total dépréciation	19 414 220	1 156 268	8 774 211	19 414 220	66 085	76 263	9 788 131
Total	20 189 630	1 882 521	9 644 580	19 823 431	343 810	571 052	10 978 438
-dont dotations et reprises d'exploitation			9 067 791		66 085	76 263	
-dont dotations et reprises financières			190 163		-	10 392	
-dont dotations et reprises exceptionnelles			386 625		277 725	484 397	

La société Collectis avait mis en œuvre en 2013 et 2014 des plans de sauvegarde de l'emploi et des provisions avaient été comptabilisées sur les deux exercices, pour un total de 2,4 M€. La provision restante au 31 décembre 2015 s'élève à 31 k€, elle est composée en partie de mesures d'accompagnement pour un montant de 27 k€, 409 k€ ont été reclassés de Provision pour risques et charges en autres passifs courant, du fait que ces sommes correspondent à des dettes envers le Pôle Emploi, lié au Plan de sauvegarde à l'emploi.

La dotation de provision pour risques et charges exceptionnels concerne des indemnités de licenciement à hauteur de 337 k€.

L'absorption de Collectis Bioresearch entraîne l'annulation des titres de participation de 19 414 k€ ainsi que l'annulation de la provision pour dépréciation associée.

La dépréciation des immobilisations incorporelles pour 8.416 k€, correspond à la dépréciation du mali technique constaté lors de la fusion de Ectycell vers Collectis Bioresearch.

Les autres dépréciations correspondent à la dépréciation d'une créance pour subvention, qui a été constatée en 2014 par la société Ectycell, et ce retrouve dans les comptes de Collectis du fait des fusions qui ont eu lieu en 2015.

4.3.8 Etat des dettes par échéances

Montants exprimés en euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :	-	-	-	-
- à un an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
Total des emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 292 019	5 292 019	-	-
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Total des dettes fournisseurs	5 292 019	5 292 019	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 607 778	1 607 778	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 780 251	1 780 251	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	6 358 819	6 358 819	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	505 019	505 019	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	1 858 318	1 858 318	-	-
Produits constatés d'avance	53 945 822	31 345 196	22 600 626	-
Total	66 056 007	43 455 381	22 600 626	-
Total Dette	71 348 026	48 747 399	22 600 626	-

Les Produits constatés d'avance proviennent essentiellement de l'étalement de 53.004 k€ d'une partie de l'up-front versé par les laboratoires Pfizer et de l'étalement de l'Amendement Servier.

4.3.9 Charges à payer

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 808 509	3 605 212
Dettes fiscales et sociales	2 960 702	2 674 540
Autres dettes	6 011	41 564
Total	6 775 222	6 321 316

4.3.10 Capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	0,05	29 446 721	5 731 893	-	35 178 614

4.3.11 Instruments financiers donnant accès au capital

Date d'attribution	Type	Nombre de bons/actions émis au 31/12/2015	Nombre de bons/actions caducs/exercés au 31/12/2015	Nombre de bons/actions restants au 31/12/2015	Maximum d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice en euros
07/20/2007	(1) BSPCE C	228 767	95 775	132 992	138 125	13,75
02/28/2008	(1) BSPCE D	1 867	-	1 867	1 939	6,16
07/27/2010	(1) BSPCE E	59 108	39 406	19 702	20 464	7,97
03/24/2014	(2) BSA Trout	50 000	-	50 000	50 000	6,00
09/18/2012	(3) Free shares	102 099	99 123	2 976	2 976	
03/19/2013	(4) Free shares	102 000	92 000	10 000	10 000	
04/10/2014	(5) Free shares	100 000	2 000	98 000	98 000	
01/08/2015	(6) Free shares	50 000	-	50 000	50 000	
03/24/2015	(7) Stock Options	1 907 297	91 967	1 815 330	1 815 330	38,45
03/27/2015	(8) BSA	180 000	-	180 000	180 000	38,45
05/18/2015	(9) BSA	50 000	-	50 000	50 000	29,58
05/18/2015	(10) Free shares	450 400	300	450 100	450 100	
09/08/2015	(11) BSA	274 200	-	274 200	274 200	28,01
09/08/2015	(12) Stock Options	1 982 300	50 000	1 932 300	1 932 300	27,55
Total		5 538 038	470 571	5 067 467	5 073 434	

- (1) Selon décision du Conseil d'administration ou de l'Assemblée Générale
- (2) Le 19 mars 2014, nous avons contracté un accord avec Trout Capital LLC afin qu'ils agissent en tant qu'agent de placement pour nous fournir des services liés à un placement privé d'actions auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés ou d'investisseurs institutionnels accrédités. Le 24 mars 2014, nous avons émis 4.000.000 actions ordinaires pour ce placement privé qui a conduit à une levée de fonds de 20.520 milliers d'euros. Les honoraires payés à Trout Capital LLC se sont élevés à 965 milliers d'euros, incluant la juste valeur de 174 milliers d'euros des 50.000 BSA (Bons de Souscription d'Actions) émis le 24 mars 2014, et 791 milliers d'euros payés au comptant. Ces honoraires ont été déduits de la prime d'émission.
- (3) Le Conseil a décidé le 18 Septembre 2012 l'attribution de 102.174 actions gratuites dont 102.099 réellement attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 18 septembre 2012 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date. Ces actions doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles. L'acquisition définitive de ces actions a été validée par un Conseil d'Administration en date du 29 septembre 2014. Les 2.976 actions restantes sont celles qui avaient été attribuées aux collaborateurs étrangers pour qui la période d'attribution définitive est de 4 ans.
- (4) Le Conseil a décidé le 19 Mars 2013 l'attribution de 102.174 actions gratuites dont 102.000 réellement attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 19 mars 2013 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date. Ces actions doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles.
- (5) Le Conseil a décidé le 10 avril 2014 l'attribution de 100.000 actions gratuites au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 10 avril 2016 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date. Ces actions doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles.
- (6) Le Conseil a décidé le 08 Janvier 2015 l'attribution de 50.000 actions gratuites au profit d'un salarié du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 08 Janvier 2015 et sous réserve de la présence

- du bénéficiaire au sein du groupe à cette date. Ces actions doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles.
- (7) Le Conseil a décidé le 24 Mars 2015 l'attribution de 2.000.000 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leurs attribution, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
 - (8) Le Conseil a décidé le 27 Mars 2015 l'attribution de 200.000 BSA au profit d'administrateurs de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
 - (9) Le Conseil a décidé le 18 Mai 2015 l'attribution de 50.000 BSA au profit d'un consultant du groupe. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la continuité de la collaboration entre le consultant et le groupe. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
 - (10) Le Conseil a décidé le 18 Mai 2015 l'attribution de 450.400 actions gratuites attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 18 Mai 2015 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
 - (11) Le Conseil a décidé le 08 Septembre 2015 l'attribution de 274.200 BSA au profit d'administrateurs de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
 - (12) Le Conseil a décidé le 8 Septembre 2015 l'attribution de 1.982.300 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leurs attribution, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.

4.3.12 Variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros	Capital Social	Primes d'émission	Reserves réglementées	Report à Nouveau	Résultat Net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	1 472 336	195 416 216	63 894	(118 576 227)	2 831 531	81 207 749
Exercice BSA/BSFCE	286 595	3 959 284	-	-	-	4 245 879
IPO	-	194 488 647	-	-	-	194 488 647
Boni fusion	-	2 045 166	-	-	-	2 045 166
Resultat de l'exercice	-	-	-	-	11 370 668	11 370 668
Affectation du résultat	-	-	-	2 831 531	(2 831 531)	(0)
Affectation en reserves	-	-	(5 500)	-	-	(5 500)
Solde au 31/12/2015	1 758 931	395 909 313	58 394	(115 744 696)	11 370 668	293 352 608

Les charges liées à l'IPO ont été imputés sur la prime d'émission pour 16.735k€.

4.3.13 Entreprises liées

<i>Montants exprimés en euros</i>	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Montant concernant plusieurs postes de bilan			
Capital souscrit, non appelé	-	-	-
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes	-	-	-
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes	-	-	-
Immobilisations financières			
Participations	-	-	-
Autres participations	-	-	-
Avances rattachées à des participations	36 376 000	-	-
Prêts	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Total Immobilisations	36 376 000	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Autres créances	8 350 225	-	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-
Total Créances	8 350 225	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	-	-	-
Total VMP et Disponibilités	-	-	-
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
Total Dettes	-	-	-

4.3.14 Charges constatées d'avance

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges d'exploitation	3 817 568	884 967
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Total	3 817 568	884 967

Cette forte augmentation des charges d'exploitation s'explique en partie par l'étalement de factures tel que UMN pour 918 k€, MD Anderson pour 440 k€ ou encore UCL pour 251 k€.

4.3.15 Produits constatés d'avance

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits d'exploitation	53 945 822	58 694 910
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Total	53 945 822	58 694 910

Les Produits constatés d'avance proviennent essentiellement de l'étalement de 53.004 k€ d'une partie de l'up-front versé par les laboratoires Pfizer et de l'étalement de l'Amendement Servier.

4.4 Notes relatives au compte de résultat

4.4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>Montants exprimés en euros</i>	2015	2014
France	25 042 456	5 723 098
Reste du monde	27 628 712	16 983 106
Total	52 671 168	22 706 204

4.4.2 Autres produits d'exploitation

<i>Montants exprimés en euros</i>	2015	2014
Prestations diverses	121 141	910
Port et accessoires	-	-
Total	121 141	910

Les autres produits sont liés à un écart de règlement suite à un litige fournisseur.

4.4.3 Charges de personnel

<i>Montants exprimés en euros</i>	2015	2014
Salaires et traitements	6 547 826	6 725 824
Charges sociales et fiscales	15 372 407	3 557 626
Total	21 920 232	10 283 450

L'augmentation des charges sociale s'explique par le décaissement de charges Urssaf sur les stock-options et actions gratuites pour 12.330k€.

4.4.4 Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement passé en charge sur l'exercice représente 22.919 k€.

4.4.5 Résultat financier et exceptionnel

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits financiers		
Gains de change	7 387 893	6 147 209
Produits de cession des Dépôts à terme	977 193	152 734
Produits d'intérêts sur comptes courants d'associés	700 535	511 040
Produits de cession des autres éléments d'actifs cédés		
Ecart de conversion		
Reprises de provisions à caractère financier	10 392	37 809 982
Autres produits financiers	4 243	134 806
Charges financières		
Intérêts sur comptes bancaires	192 836	(1 416)
Intérêts sur autres dettes financières		
Escomptes accordés	-	-
Pertes de change	1 470 080	109 312
Ecart de conversion		
Dotation aux provisions à caractère financier	190 163	61 729
Résultat financier	7 227 177	44 586 146
Produit exceptionnels		
Produits divers de gestion courante	11 541	-
Produit de cession des éléments d'actif cédés	262 420	1 699 500
Reprises sur provisions et transferts de charges	762 122	670 320
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion courante	66 264	16 617
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 877 771	4 563 283
Valeur comptables des éléments d'actif cédés	89 463	39 652 945
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	386 625	432 000
Résultat exceptionnel	(1 384 040)	(42 295 025)

L'augmentation des Gains de change est issue principalement de la revalorisation au cours du 31 décembre 2015 des comptes en dollars rémunérés.

La Reprise de provisions à caractère financier au 31 décembre 2015 provient essentiellement de la dépréciation des titres de participation Sceil.

Le Produit de cession des éléments d'actif cédés provient en partie des cessions d'action propre.

Les Charges exceptionnelles sur opérations en capital au 31 décembre 2015 comprennent la régularisation d'un litige avec un ancien administrateur par l'octroi de 70.000 stock-options devenues entièrement exerçables le 17 décembre 2015.

Les Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions au 31 décembre 2015 correspondent à un risque pour litige survenu durant l'exercice.

4.4.6 Impôts sur les bénéfices

Montants exprimés en euros	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	7 715 954	(5 038 754) ⁽¹⁾	12 754 708
Résultat exceptionnel	(1 384 040)	-	(1 384 040)
Total	6 331 913	(5 038 754)	11 370 668

(1) la créance d'impôt constatée a pour origine le crédit d'impôt recherche.

Les déficits restant à reporter au 31 décembre 2015 s'élevaient à 79 327 k€.

4.5 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par la Société n'apparaissant pas au bilan sont les engagements liés aux contrats de crédit-bail:

	valeur d'origine	Redevances		
		cumulées	exercice	Restant à payer
Crédit bail mobilier	1 513 392	1 077 048	257 686	178 658
Total	1 513 392	1 077 048	257 686	178 658

Les contrats de crédit-bail sont essentiellement constitués par du matériel de laboratoire.

- Les engagements de soutien financiers à ses filiales.
- Des engagements de retraite au 31 décembre 2015 d'un montant de 436.942 euros. La Société a retenu, dans l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses suivantes :
 - un taux de rotation du personnel de 3,80% pour les cadres et 5,70% pour les non cadres par an ;
 - une augmentation annuelle des salaires de 4% ;
 - un taux de charges sociales patronales de 45% ;
 - un âge de départ en retraite de 65 ans ;
 - un taux d'actualisation de 2%.
- Une caution bancaire, sur les loyers, d'un montant de 435 426 euros.
- L'engagement de location des locaux de la Société, à Paris, dans le cadre d'un bail 6-9, s'élevant à 1.602.024 euros.
- L'engagement de location des locaux de Collectis Inc à New York est de 147.601 Euros, de plus Collectis s'est engagé à garantir le paiement des loyers en cas d'insolvabilité de Collectis Inc.

4.6 Effectifs moyens

Les effectifs moyens de la Société au cours des exercices 2015 et 2014 sont les suivants :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Cadres	57	46
Agents de maîtrise et techniciens	23	22
Ouvriers et employés	-	-
Total	80	68

4.7 Rémunération des organes de direction

En incluant les primes annuelles, les rémunérations des organes de direction de la Société au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 1 965 K€.

4.8 Evènements postérieurs à la clôture

Nous avons annoncé le janvier 2016 la signature d'un nouvel accord avec CELLforCURE, entreprise du groupe LFB, la plus importante infrastructure industrielle de production clinique et commerciale de thérapies innovantes en Europe. Cet accord porte sur la production, selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), de lots cliniques d'UCART123, le produit candidat phare de Collectis. CELLforCURE sera en charge de l'implémentation selon les Bonnes Pratiques de Fabrication des procédés de production conçus et développés par Collectis.

4.9 Filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital y compris le résultat	Quote-part du capital détenue %	Nombre d'actions	Valeurs des titres détenus	
					Valeurs brutes	Provisions constituées
Calyxt	1	31 053 696	100%	10 000	31 053 697	-
Collectis Inc	1	(2 538 658)	100%	1	(2 538 658)	

	Prêts et avances consentis par la Société non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice
Calyxt	32 306	108 767	(2 490 081)
Collectis Inc	7 848 525	147 601	